

Séance du 23 octobre 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 octobre 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Castel, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Darmendrail à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Demont à Mme Chevrel ; Mme Doucet-Joyé à Mme Durruty ; Mme Capdevielle à M. Aguerre ; Mme Loupien-Suarès à M. Bergé ; M. Barrère à M. Ugalde.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE, S.E.M.L. ET AUTRES ORGANISMES - Syndicat Mixte de l'Usine de la Nive (SMUN) - Rapport d'activité 2007

Madame GENTILI présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En application de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SMUN a transmis pour communication au Conseil Municipal, son rapport d'activité adopté par le Comité Syndical le 8 juillet 2008.

Le Syndicat Mixte de l'Usine de la Nive, créé il y a 20 ans, a pour compétence la production et la fourniture d'eau potable, en totalité ou en appoint, aux 26 communes membres réparties sur les Pyrénées-Atlantiques et les Landes. Son territoire d'action s'étend sur la côte de Guéthary à Ondres et couvre une partie importante de la vallée de la Nive jusqu'à Itxassou ainsi que du Val d'Adour.

La production d'eau potable aux collectivités distributrices, en moyenne 10,5 millions de m³ par an pour 400 000 habitants l'été, est assurée par l'Usine de la Nive qui traite l'eau brute prélevée dans la Nive à l'aval du bourg d'Ustaritz pour la potabiliser.

L'eau produite par l'Usine de la Nive est de bonne qualité. C'est une eau stable en composition et équilibrée en goût, sans nitrates ni pesticides, ce qui représente une garantie importante pour le consommateur. Aucun incident n'a été relevé en 2007 sur la qualité de l'eau traitée.

L'année 2007 enregistre une baisse significative des volumes produits : - 7,6 % par rapport à 2006. Au-delà de la météorologie particulière de l'année 2007, ce niveau historiquement faible est à relier à l'augmentation de la production d'autres ressources sur le territoire du SMUN. Sur les 10 026 935 m³ fournis en 2007 aux collectivités membres, le volume d'eau fourni en 2007 à la Ville de Bayonne représente 94 880 m³ (3 % du volume distribué par la Régie Municipale).

L'exploitation du service a été déléguée à la Lyonnaise des Eaux France par contrat d'affermage qui arrive à expiration fin 2008, une procédure de consultation étant en cours.

Le prix d'un m³ d'eau produit s'établit à 0,4308 €, soit +2% au 1^{er} janvier 2008. Pour la 2^e année consécutive, la part syndicale reste inchangée à 0,0980 €.

Le compte administratif 2007 du SMUN adopté le 21 février 2008 fait apparaître un résultat net de clôture de près de 283 K€.

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 1,608 M€ (-5,6 % par rapport à 2006) dont 983 K€ proviennent de la fourniture et la vente d'eau en gros et 609 K€ des redevances versées par le fermier.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 652 K€ (-7,8 % par rapport à 2006) dont :

- 198 K€ de charges à caractère général,
- 139 K€ de dépenses de personnel,
- 173 K€ de charges financières
- 152 K€ de subvention d'équipement au Syndicat Mixte du contrat de Rivière des Nives.

Les dépenses d'équipement (études, acquisitions et travaux) réalisées en 2007 atteignent 7,3 M€ dont 6,8 M€ au titre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) amorcé en 2004 : 89 % des crédits de paiement ouverts au budget 2007 ont été consommés principalement au titre de l'opération de sécurisation de la prise d'eau de la Nive avec la construction d'un système d'alerte de haute technologie à Ustaritz et de trois réservoirs d'eau potable à Anglet.

Le Budget Primitif 2008 adopté le 21 février 2008 avec reprise des résultats de l'exercice 2007 s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 15,9 M€.

La balance générale du compte administratif ainsi que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de production d'eau potable sont joints en annexes.

Le présent rapport n'appelle pas de vote de la part du Conseil Municipal.
Ont signé au registre les membres présents.